

**Pointage des RMT (Rémunération Médecin Traitant)**

Vous avez déjà appris à rapprocher les retours Noémie (cf les autres articles sur le sujet); tout est simple quand le « montant total réglé » est égal au « montant rapproché » : un clic sur « rapprocher », et c'est fini, toutes les recettes sont validées dans HELLODOC, et elles sont transférées en comptabilité sur le compte que vous avez choisi, à la bonne date.

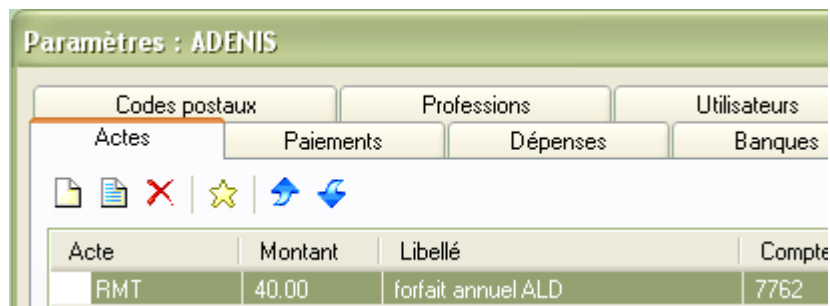
Malheureusement, tout n'est pas toujours aussi rose.....par exemple, le paiement des forfaits ALD, appelés RMT sont payés à une date inconnue de vous, et les actes ne sont pas encore inscrits dans le dossier patient lorsque vous voulez faire un rapprochement.

Certes, vous pourriez ouvrir chaque dossier un par un, inscrire l'acte dans chaque dossier, pour ensuite valider en comptabilité.....

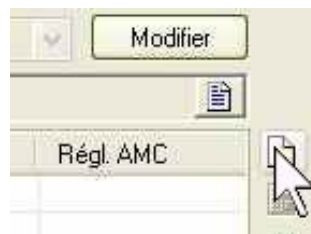


.....c'est oublier que l'on peut rajouter l'acte manquant à partir de la fenêtre du bas : « Factures à rapprocher », ci-dessus.

**Un préalable, pour l'acte RMT**, si vous ne l'avez pas encore fait, il faut le paramétrer dans les actes du cabinet, même si vous utilisez le module Sésam-Vitale pour saisir les recettes en mode FSP, car c'est le mode de fonctionnement actuel retenu à ce niveau du rapprochement.



Revenons à notre boîte de dialogue, un clic sur l'icône blanche...



...cela ouvre une boîte permettant de sélectionner un patient inscrit dans la liste des FSE du retour de paiement.



... puis de renseigner la recette pour le patient concerné : choisir l'acte RMT, mettre la date indiquée par le RSP, remplir la case « Tiers-payant AMO », et valider la recette.

après validation, l'acte est à la place voulue, cochée en attente de validation du paiement (qu'il ne faut donc pas effectuer à l'étape précédente) (si le règlement apparaît en Francs « F », décochez puis re-cochez, sinon vous n'aurez que 6.10 euros en comptabilité

	Patient	Date	Régl. AMO
<input checked="" type="checkbox"/>	Andrée	03/08/2007	40,00 €
<input type="checkbox"/>			

Arrivé au dernier patient, il est possible de « Rapprocher » sans « forcer », et avec une comptabilité exacte. Et c'est beaucoup plus rapide qu'avant.....